



**RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports**

Pôle jeunesse, engagement et vie associative

Ajaccio, le 07 juin 2024

Affaire suivie par Julien PIERROT
Conseiller en charge de la vie associative
Tél : 04 95 29 67 85
Mél : drajesjeva@ac-corse.fr

**Procès-verbal de la Commission Régionale Consultative du
Fonds pour le développement de la vie associative**

Jeu­di 06 juin 2024 – 10h00 – Salle Gipacor – DRAJES de Corse

Assistaient à cette réunion, placée sous la présidence de Monsieur Alexandre PATROU, Secrétaire général aux affaires de Corse, représentant le Préfet de Corse :

René DEGIOANNI	DRAJES de Corse – DRVA
Gaëlle NUYTTE­NS	Représentant la DREETS de Corse
Stéphanie FOURNEL	Représentant l'IA-DASEN de Haute-Corse
Dominique POGGIOLI	IA-DASEN de Corse-du-Sud
Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA	Conseillère exécutive de Corse
Jean-Félix ACQUAVIVA	Député de la 2ème circonscription de Haute-Corse
Joseph FILIPP­UTTI	Personne qualifiée
Jean-Michel MINICONI	Personne qualifiée
Caroline NIVAGGIOLI	Invitée – Déléguée départementale à la vie associative - SDJES 2A
Aïlys CHOULET	Invitée – Déléguée départementale à la vie associative - SDJES 2B
Vannina PAGANINI	Invitée – Responsable Jeunesse & Vie associative - DRAJES
Julien PIERROT	Invité – Secrétaire de séance

M. DEGIOANNI dispose du mandat de M. RAFFALLI.

Le quorum étant atteint, le président de la commission, M. PATROU, ouvre la séance à 10h05 en proposant un tour de table.

L'ordre du jour est rappelé :

- Rappel de l'organisation régionale et des modalités du FDVA 2024 ;
- Avis quant à la programmation financière du FDVA 2024.

Le **calendrier du FDVA 2024** est rappelé :

Calendrier	19 janvier	Commission
	29 janvier	Diffusion AAP
	31 mars	Clôture AAP
	avril/mai	Instruction des dossiers
	06 juin	Commission
	juillet/août	Mise en paiement

Des **journées d'informations "FDVA"** à destination des associations ont été organisées sur l'ensemble du territoire par la CRESS et les SDJES :

Calendrier	1 ^{er} février	Ajaccio	M3E
	05 février	Ile Rousse	Mairie
	13 février	Bastia	CCAS
	19 février	Corte	Espace coworking
	11 mars	Sartène	Lycée agricole
	18 mars	Aléria	Maison des associations

L'évolution du **budget**, du nombre de **demandes** et du nombre de **dossiers retenus** est présentée :

	2020	2021	2022	2023	2024
Budget	342 638€	575 696€	514 823€	575 980€	702 090€
Demandes déposées	1 266 902€	933 442€	1 228 159€	2 318 475€	2 856 307€
	156 dossiers	165 dossiers	182 dossiers	344 dossiers	396 dossiers
Dossiers retenus	100 dossiers	143 dossiers	145 dossiers	226 dossiers	301 dossiers

Les **critères prioritaires** de l'axe 2 du FDVA 2024 sont rappelés :

- ➔ Les actions des **petites associations** (de 0 à 2 salariés) et/ou les projets déployés sur les **territoires ruraux ou de montagne** ;
- ➔ Les actions portées par des associations n'ayant **jamais bénéficié de FDVA** ou dans le cadre d'une **aide au démarrage** ;
- ➔ Les actions de **mutualisation** entre plusieurs associations ;
- ➔ Les actions participant à la **structuration des réseaux locaux d'appui à la vie associative** en vue du déploiement du label Guid'Asso ;
- ➔ Les actions favorisant la **continuité éducative** ainsi que **l'inclusion** sociale et professionnelle des jeunes ;
- ➔ Les actions en direction des **jeunes** ou portées par les jeunes du territoire ;

- Les actions de promotion de **l'engagement citoyen** tout au long de la vie et du bénévolat et développant la participation effective des citoyens à la vie de la cité ;
- Les actions mettant en avant les **valeurs de l'olympisme et du sport** ; favorisant la mobilisation autour des JOP ; dans le cadre des JOP et pour assurer leur héritage, les projets visant à découvrir une discipline sportive reconnue ou émergente, handisport ou sport adapté ;
- Les actions de **lutte contre les discriminations**, favorisant la **mixité** et l'inclusion des personnes en situation de **handicap** ;
- Les actions traitant de l'éducation au **respect de la nature**, à la lutte contre le gaspillage, en faveur du **développement durable**.

M. PATROU propose d'aborder la **programmation financière 2024**. Il précise que les services instructeurs ont veillé à ce que la priorisation des dossiers soit faite au regard des critères prioritaires et de la qualité des projets tout en respectant un équilibre territorial. Il est ensuite demandé aux membres de la commission s'ils avaient des observations et des remarques quant à cette programmation.

Nombre de dossiers retenus / rejetés				
	Formation	Fonctionnement	Projet innovant	Total
Retenus	10	207	84	301
Rejetés	19	36	40	95
Total	29	243	124	396

M. PATROU propose de passer en revue les motifs de rejet des 95 dossiers proposés comme « rejetés » par les services instructeurs en commençant par l'axe 1 « formation des bénévoles » puis l'axe 2 « fonctionnement » et enfin l'axe 2 « projets innovants ».

Il est indiqué que la majorité des **motifs de rejet** étaient les suivants : associations sportives affiliées à une fédération non éligibles à la formation de bénévoles, formation à destination des adhérents et non des bénévoles, co-financements importants, chantiers d'insertion, dossiers en doublon, dossiers pas étayés, demandes non justifiées au vu du rapport d'activité et/ou du budget prévisionnel, demandes d'investissement, projets sur temps scolaire, projets européens...

M. ACQUAVIVA interroge les services instructeurs quant à leur **étude de soutenabilité** du projet au regard du montant de la subvention demandée. Les services indiquent que la moyenne des subventions octroyées est faible (environ 2300€) mais que certains projets peuvent être co-financés par d'autres programmes budgétaires afin de permettre la bonne faisabilité de l'action.

Axe 1 « formation des bénévoles » :

Les motifs de rejet des 19 dossiers « rejetés » par les services instructeurs sont exposés. Aucune remarque n'est formulée par les membres de la commission.

Il est proposé au vote la validation de la programmation financière 2024 des services instructeurs des 29 dossiers (10 retenus ; 19 rejetés) :

Abstention : 0

Contre : 0

Axe 1 « formation des bénévoles » validé à l'unanimité.

Axe 2 « fonctionnement global de l'association » :

Les motifs de rejet des 36 dossiers « rejetés » par les services instructeurs sont présentés.
Aucune remarque n'est formulée par les membres de la commission.

Il est proposé au vote la validation de la programmation financière 2024 des services instructeurs des 243 dossiers (207 retenus ; 36 rejetés) :

Abstention : 0

Contre : 0

Axe 2 « fonctionnement global de l'association » validé à l'unanimité.

Axe 2 « projets innovants » :

Les motifs de rejet des 40 dossiers « rejetés » par les services instructeurs sont présentés.
Aucune remarque n'est formulée par les membres de la commission.

Il est proposé au vote la validation de la programmation financière 2024 des services instructeurs des 124 dossiers (84 retenus ; 40 rejetés) :

Abstention : 0

Contre : 0

Axe 2 « projets innovants » validé à l'unanimité.

M. PATROU remercie les services instructeurs et les membres de la commission présents et indique que l'avis de la commission sera transmis à l'autorité compétente – le préfet de Corse – pour prise de décision.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est clôturée à 10h55.